



communiqué

N°: 039
No.:

Le 26 février 1987

PROROGATION DU PROGRAMME D'ÉCHANGES
CANADA-UNION SOVIÉTIQUE
SUR LES SCIENCES DE L'ARCTIQUE

La première réunion du groupe de coordination du Programme d'échanges Canada - Union soviétique sur les sciences de l'Arctique, qui s'est tenue à Ottawa du 23 au 26 février 1987, a abouti à la signature d'un protocole prorogeant de deux ans le Programme d'échanges. Le groupe de coordination a été constitué en vertu du protocole des consultations canado-soviétiques sur le développement d'un programme de coopération scientifique et technique dans l'Arctique et le Nord, signé à Moscou en avril 1984. Ce Protocole prévoit l'organisation d'échanges dans quatre domaines fondamentaux: géoscience et pétrole de l'Arctique; environnement du Nord; construction dans le Nord; ethnographie et éducation.

Le Programme a pour objectif premier de favoriser l'échange de données scientifiques utiles. Ainsi qu'il est indiqué dans le document intitulé Les relations extérieures du Canada - Réponse du Gouvernement du Canada au rapport du comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes, qui a été déposé à la Chambre des communes le 4 décembre 1986, "le gouvernement est d'avis que son programme d'échanges sur l'Arctique est unique et hautement valable en ce sens qu'il favorise les contacts entre scientifiques des deux pays; de plus, il permet aux scientifiques canadiens d'avoir un meilleur accès aux programmes de recherche et d'expérimentation que les Soviétiques mènent dans l'Arctique".

Ce Programme contribue de façon générale à l'amélioration et à l'expansion des relations canado-soviétiques. Il est également susceptible d'ouvrir la voie à une coopération commerciale fructueuse dans certains secteurs du développement de l'Arctique, où les compétences, les machines et le matériel canadiens pourraient répondre aux besoins des Soviétiques. Dans le contexte plus vaste des relations Est-Ouest, il peut aussi favoriser le dialogue et la réduction des tensions.

Participent à ce Programme, pour le gouvernement fédéral, les ministères de l'Énergie, des Mines et des Ressources, de l'Environnement, des Affaires extérieures, des Affaires indiennes et du Nord ainsi que le Conseil national de recherches et, pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, les ministères de l'Éducation, des Travaux publics et des Ressources renouvelables.

Pour plus amples renseignements, prière de s'adresser à:

Walter Slipchenko Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada Hull	(819) 997-9595
Dr. Vera Lafferty Énergie, Mines et Ressources Canada	(613) 995-3081
Gilles Breton Ministère des Affaires extérieures	(613) 996-3606